

Le 30/08/2022

Revendications NAO

Quelques chiffres :

Energie : + 28.5 % (électricité +4%, gaz + 28.80%, carburant +33.34%)

Alimentation : +6.8 % (sur l'ensemble des produits vendus, mais les produits alimentaires de 1ere nécessité varient entre + 17 et +35 %).

Par ce constat, les salariés attendent beaucoup des employeurs . et lorsque l'on connaît les projections a fin d'année, il y a de quoi être inquiet.

les NAO doivent être a la hauteur : a situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles

SUD CHIMIE ne demande pas de chiffres définis pour l'augmentation générale comme il est coutume . Cette fois ci la demande est simple : la direction doit indexé les NAO sur l'inflation. Cette augmentation doit être effective au 1er janvier 2023

Cependant, des études prouvent que depuis le début de l'année, les salariés français ont perdu entre 6 et 7% de pouvoir d'achat après NAO 2021.

SUD CHIMIE demande qu'une prime soit versée aux salariés a titre exceptionnel, que l'on peut considéré comme une mesure d'urgence sociale, prime qui ne peut être inferieur a 1000 euros, en 2 fois, une partie en septembre et une partie en janvier.

Sachant que la prime "macron" est plafonnée a 6000 euros et défiscalisée.

Concernant la prime de transport, SUD CHIMIE demande de renégocier la prime, qui sera indexé sur le prix des carburants.

Autre mesure sociale : l'attribution de congés enfants malades rémunérés : quasiment toutes les entreprises ont ce dispositif.

De plus, au vu de la volatilité des prix, SUD CHIMIE demande a ce qu'une clause de revoyure soit négociée afin que, si l'inflation est supérieur a ce qui est prévu, l'entreprise ajustera en conséquences.

le bureau syndical SUD CHIMIE

UNION GÉNÉRAL
DES SYNDICATS
CHIMIERS